

# FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES ATELIERS AUTONOMES GS

## Objectifs généraux :

- développer l'autonomie : choix de l'activité et de son contenu, gestion du matériel, gestion du temps
- impulser le désir d'apprendre en valorisant la motivation
- connaître et comprendre les consignes de travail ou trouver les moyens de se les faire donner ou réexpliquer
- valoriser l'entraide, la coopération

## Dispositif :

**Une organisation spatiale spécifique :** mobilier (nombre de places limité), supports variés, fournitures...

**- des lieux fonctionnels :**

Atelier	Matériel à disposition	Activités possibles
<i>Écriture → 4 places</i>	Tableau noir et craies Plaques métalliques et alphabet magnétique Outils scripteurs Cahiers individuels Affichages de références (comptines, capital mots...)	→ production attendue pour le contrat → copie à la main de mots d'après les modèles à disposition (prénoms, date, mots issus des affichages, commentaires de dessins personnels d'après modèle de la maîtresse) sur le tableau ou le cahier d'écriture → copie de mots en utilisant les lettres aimantées qui peuvent être photocopiées → entraînement à la formation des lettres avec les planches plastifiées
<i>Lecture → 5 places</i>	Albums classiques ou de lecture d'image (type <i>La famille Oukilé</i> ), documentaires Jeux de mémoire, de loto Jeux de discrimination visuelle Ciseaux, crayons papier, colle	→ production attendue pour le contrat → lecture silencieuse, individuelle ou par binôme → jeux de recherche, de discrimination visuelle
<i>Formes et nombres → 4 places</i>	Jeux de dominos, de cartes logiques Puzzles, mosaïques, tamgram, Casse-tête type katamino Jeu de numération	→ production attendue pour le contrat → puzzles → mosaïque avec ou sans modèle
<i>Graphisme → 4 places</i>	Coloriages Feutres, crayons papier Feuilles blanches Gabarits et pochoirs de différentes formes	→ production attendue pour le contrat → dessin libre → coloriage

- **des lieux pour la manipulation et la découverte :**

Deux ordinateurs + imprimante → 4 places	Dessin, coloriage (dès le début) Traitement de texte Logiciels éducatifs
Coin jeux d'imitation → 2 places	Cuisine, déguisements, marionnettes, garage... (suivant le moment de l'année)
Coin peinture → 2 places GS + 1 place PS	Couleurs de base + palette pour les mélanges + pinceaux + éponges + divers outils Peinture libre ou à partir d'une œuvre inductrice (sans préalable car les observations sont faites à partir d'une comparaison œuvre / productions d'enfants)
Coin écoute → 2 places	Poste cassettes et cd équipés de casques et micro

**Une organisation du temps :** 25 minutes par ateliers, deux fois par jour (matin et après-midi)

**Un contrat commun hebdomadaire :** pour une semaine type, sont attendues une production (présentée par la maîtresse en début de semaine) dans chacun des domaines suivants :

- Lecture / discrimination visuelle
- écriture
- numération / structuration de l'espace/ formes et grandeurs
- graphisme / coloriage

Ces productions ne sont pas systématiquement un travail sur fiche mais font l'objet le plus souvent d'une trace écrite (photocopie, illustration ou tirage...), si besoin est, une différenciation des productions est envisagée (quantité, aide particulière)

**Un plan individualisé :** (à partir du mois de janvier) un travail personnalisé suivant les besoins de chacun (écriture, numération, lecture...). Pour les enfants en difficultés, afin de ne pas ajouter de surcharge de travail, le contrat commun pourra être allégé comme il l'est pour des enfants absents une partie de la semaine.

## Protocole :

1. **Inscription :** avant chaque série d'ateliers, tous les enfants s'inscrivent en apposant leur étiquette-prénom en correspondance avec l'atelier choisi. L'après-midi, la maîtresse inscrit elle-même un nombre réduit d'enfants (par groupe de besoin) à l'activité qu'elle dirigera.
2. **Durant les ateliers :** choix de l'activité par l'enfant ; soit en rapport avec le contrat commun, soit une activité libre liée aux possibilités de l'atelier (si une trace écrite en est issue, elle figurera dans le cahier de travaux de l'enfant au même titre que les fiches proposées par la maîtresse). Reste à charge de l'enfant de se procurer le matériel, les consignes pour mettre en place son projet.
3. **Fin des ateliers :** l'enfant qui a choisi une activité en rapport avec le contrat commun doit se rendre au tableau récapitulatif (commun jusqu'en janvier puis individuel) pour faire une croix au crayon à papier si le travail a juste été entamé ou au feutre s'il est terminé.

## **Des affichages de référence :**

- dans chaque atelier : une affiche « je peux faire » rappelant les activités possibles
- un tableau d'inscription pour les ateliers (recto : matin et verso : après-midi)
- un tableau récapitulatif du contrat commun / fiche individuelle
- les productions attendues dans chaque domaine (photocopiées sur des feuilles correspondants aux couleurs des ateliers)